

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 23 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.		
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »		
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.		

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

## REVUE RÉTROSPECTIVE

Pendant que la France se débattait contre l'étranger, que faisaient les bonapartistes ?

En Belgique, ils rédigent le *Drapeau*, journal in-folio qui prêche aux officiers captifs la haine du gouvernement de la Défense nationale.

Plus de 3,000 officiers protestent avec dégoût contre ce journal anti-français. On a leurs protestations.

En Angleterre, les bonapartistes publient la *Situation*; c'est ce journal qui, alors que le gouvernement contractait avec la maison Morgan de Londres, un emprunt destiné à faire face aux dépenses de la guerre, publiait l'avis suivant :

« Au public Anglais. — Nous sommes autorisés par des députés au Corps législatif en plein exercice de leur mandat, et par un grand nombre d'électeurs sérieux, à déclarer que leur premier soin, dès que la France sera rentrée en possession d'elle-même, sera d'exiger que l'inscription au grand-livre de la dette publique des titres que M. Clément Laurier est venu émettre sur la place de Londres soit immédiatement rayée comme radicalement entachée de nullité.

Zel était le patriotisme des bonapartistes.

M. Paul de Cassagnac, qui, lui, n'a jamais manqué de courage, nous a appris récemment (dans une lettre indignée) que le chef des bonapartistes, M. Rouher, avait pris la fuite... quand il fallait défendre l'impératrice dans la journée du 4 septembre.

Cahors, 14 Août.

Le découragement s'empare d'une partie des hommes qui ont préparé ou accepté le 16 mai. Les plus enthousiastes, tels que le *Figaro*, prévoient le jugement défavorable du pays, et conseillent une dislocation du ministère. Vite, vite, il faut que M. de Broglie s'en aille, et qu'on laisse M. de Fourtout accomplir un grand coup qui ne s'accorderait pas avec les tendances anciennes, ni mêmes avec les tendances actuelles, de M. de Broglie. On ose imprimer ces choses là en plein Paris, en pleine France. Assurément, nous ne voulons pas les discuter, parce qu'on ne discute pas l'absurde. Se figurer qu'on va, au milieu de la nation paisible, laborieuse, voulant rester maîtresse d'elle-même, fermer la bouche à l'opinion publique, c'est ridicule et insensé, et en même temps c'est une insulte envers le Maréchal de Mac-Mahon.

Mais si l'on rapproche les conseils du *Figaro* des bruits relatifs à des avances faites au centre gauche et au centre droit libéral, il devient évident que le désarroi augmente. Vive la force, disent les uns; attendons la décision du suffrage universel, disent les autres.

Il ressort encore du spectacle qui nous est donné, que plusieurs des ministres sont restés étrangers à l'acte du 16 mai, tandis que cet événement avait depuis longtemps des conseillers persévérants et résolus. Nous en félicitons M. de Broglie, qui certainement a été parmi les initiés... du lendemain; mais pourquoi reste-t-il dans une coalition, qui a aucun point de vue ne peut réussir, pas plus en écoutant le *Figaro* qu'en gagnant quelques semaines... jusqu'aux élections ?

## Op lit dans la France :

La feuille d'annonces qui s'est donnée ou qui a reçu pour tâche de familiariser les esprits français avec l'idée d'un coup de désespoir, le *Figaro*, demande des « HOMMES D'ACTION. »

— Pourquoi faire ?

— Pour tout faire.

— Tout faire ! c'est vague. Il faudrait préciser. Le 2 décembre 1851 a réussi, mais le 27 juillet 1830 a échoué et a conduit sur les bancs de la cour des pairs les ministres responsables du roi Charles X, lequel, quoique déclaré constitutionnellement inviolable, n'en a pas moins perdu sa couronne et repris forcément le chemin de l'exil, ce qui atteste que, s'il y a des coups d'États qui réussissent, il en est d'autres qui échouent.

Le 2 décembre, M. Rouher s'était tenu très prudemment à l'écart avec MM. Baroche et Achille Fould. Il s'était effacé pendant le danger; il n'a reparu qu'après le succès.

Ceci prouve que « LES HOMMES D'ACTION » sont plus faciles à demander qu'à trouver.

La grosse difficulté, ce n'est pas de jeter à l'eau M. le duc de Broglie, suspect de « doctrine » et accusé « d'impopularité »; ce n'est pas de jeter à l'eau M. le duc Decazes; ce n'est pas de jeter à l'eau M. le général Berthaut; la grosse difficulté, c'est de trouver un Morny, un Persigny, un général Saint-Arnaud, trois hommes qui, en 1851, en risquant tout, ne risquaient rien... que leur vie.

C'est d'eux qu'un de leurs amis a dit :

« C'étaient d'honnêtes gens ! Ils ont fait un coup d'État pour payer leurs dettes ! »

Voici quelques détails empruntés à une lettre de Dieppe, sur l'arrivée de M. Thiers dans cette ville, où il doit passer quelques jours :

Environ 1,000 personnes l'attendaient à la gare. La nouvelle de son arrivée avait mis tout Dieppe en émoi. La foule était si compacte au débarcadère, qu'on avait peine à circuler aux alentours. On avait envahi jusqu'aux voitures stationnant dans la cour, et les impériales des omnibus étaient surchargées de monde.

L'illustre voyageur n'a pu gagner que difficilement la calèche qui l'attendait. Dans ce court trajet il a reçu, au milieu d'une ovation chaleureuse, divers bouquets, dont le plus beau lui a été présenté par M. Réville, conseiller d'arrondissement.

Les cris unanimes et cent fois répétés de « Vive M. Thiers ! Vive la République ! » l'ont escorté jusqu'à l'hôtel Bristol. Sur tout le parcours, ce n'a été qu'un triomphe d'acclamations non interrompu.

La voiture de M. Thiers, avec le cortège que lui ont fait plus de cinq cents personnes, a dû marcher au pas depuis la gare jusqu'à l'hôtel, entre deux haies formées par la population sympathique.

Aux abords de l'hôtel Bristol, la foule n'était pas moins nombreuse qu'au chemin de fer. Bien que ce fût l'heure du bain, on avait déserté le bord de la plage.

Longtemps encore après l'arrivée à l'hôtel, on stationnait devant les grilles, dans l'espoir de voir apparaître aux fenêtres de l'appartement celui qu'on avait tant acclamé.

M. Thiers a paru très-vivement touché de l'accueil de la population dieppoise.

Par une attention délicate, il a fait aussitôt placer sur ses fenêtres, les bouquets qu'on lui avait offerts.

L'enthousiasme a été grand. On voyait de jeunes femmes au bras de leurs maris, crier bravement : « Vive la République ! Vive M. Thiers ! »

## ORIENT

Pas de faits militaires nouveaux. La Russie

envoie autant de renforts que possible au delà du Danube, mais les Turcs victorieux dans la grande bataille de Plewna, s'avancent lentement avec des forces très nombreuses. Il y aura probablement, d'ici à peu de jours, une nouvelle rencontre; toutefois, on ne pense pas qu'elle puisse être décisive. Deux opinions ont cours dans le monde diplomatique : Une médiation pourra bientôt réussir suivant les uns, chacun prendra dans un mois et demi, ses quartiers d'hiver, disent les autres pour recommencer l'an prochain.

Voici une correspondance adressée de Berlin à l'agence Havas. Elle contient des renseignements très intéressants sur l'impression causée en Allemagne par les défaites des Russes.

« Toute l'attention du public, comme celle des hommes politiques influents et du gouvernement, est, à l'heure présente, dirigée du côté du Danube et des Balkans. Les défaites des Russes à Plewna ont, de l'avis de tout le monde, compliqué la situation et éloigné la paix. On avait pu espérer que, les Russes vainqueurs dans quelque bataille décisive, la diplomatie serait intervenue efficacement et aurait arrêté le progrès ultérieur de la guerre; aujourd'hui, on ne l'espère plus. La Russie n'a pas seulement son honneur à venger, elle a, en outre, son influence dans le monde slave à sauvegarder, son prestige en Asie à maintenir, de graves intérêts dynastiques à mettre à couvert. Ce qu'il faut maintenant, ce n'est plus une victoire ordinaire qui rétablisse l'équilibre entre elle et la Turquie : c'est un triomphe réel et complet. Elle est tenue, non pas seulement de vaincre les Turcs dans une ou deux batailles de parade, mais d'établir sa supériorité effective par l'anéantissement de leur domination en Europe. On peut donc dire que c'est aujourd'hui que commence la crise vraiment aiguë de la question orientale.

« La grande préoccupation des cercles politiques est, en conséquence, celle de l'attitude de l'Autriche. On est, en général, peu sympathique à la Russie dans toute l'Allemagne; mais ici, dans les graves circonstances actuelles, on fait trêve aux antipathies de race, et l'on paraît affecté, plus qu'on n'aurait pu le croire, des échecs et de la situation critique des Russes. On ne voudrait pas que cette situation, qui, en se prolongeant et en empirant, ferait si bien les affaires de l'Autriche, se dénouât par une catastrophe pour les armées du czar. Les hommes politiques de Berlin savent très bien et le public sent instinctivement cette fois que le triomphe définitif des Turcs profiterait à l'Autriche-Hongrie dans une mesure inquiétante pour l'unité allemande telle que l'ont faite les victoires de la Prusse en 1866 et en 1870.

« Sans poursuivre ni peut-être désirer l'effacement de cette puissance, on ne serait pas content de la voir se dégager des liens de dépendance relative dans lesquels elle se trouve prise depuis Sadowa, et acquérir de nouveau assez d'influence pour se poser en égale. Il est, en effet, évident, pour quiconque a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, que, avec les éléments d'opposition séparatiste existant en Allemagne, l'Autriche, pour peu qu'elle reprenne un dessus passable, ne tardera pas à

devenir de nouveau un centre allemand rival des plus dangereux.

« Dans de semblables circonstances, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'en Prusse, dans les cercles politiques influents, on se préoccupe de ce que va maintenant faire l'Autriche. Tant que la Russie a paru aller de l'avant et tenir les Turcs en échec, on ne s'est pas trop inquiété des résolutions que pouvait prendre le gouvernement de Vienne; mais aujourd'hui que la fortune des armes semble favorable à ces derniers et que le triomphe définitif des Russes n'est plus une éventualité aussi certaine, on s'en inquiète davantage.

« Je sais de très bonne source que les plus grands efforts sont faits ici pour empêcher l'Autriche de donner suite à son projet d'intervention pour le cas où la Russie, changeant de plan stratégique, opérerait par la Serbie, pour le cas même où la Serbie prendrait de nouveau part à la guerre.

« Dans l'entrevue qui doit avoir lieu demain entre les deux empereurs d'Autriche et d'Allemagne, la question sera sûrement agitée, et nul doute que l'empereur Guillaume n'insiste énergiquement auprès de l'empereur François-Joseph pour obtenir de lui la promesse formelle d'une abstention dont paraît dépendre le salut de la Russie.

« Il est certain que si les Russes, traversant le Danube sur le territoire serbe, opéraient par la vallée du Timok, il leur serait facile de reprendre en peu de temps l'avantage qu'ils viennent de perdre; mais pour cela, il ne faut point que l'Autriche continue à les menacer d'intervenir dans le cas où ils suivraient cette voie. On espère ici que les instances de l'empereur Guillaume obtiendront leur effet, et que, malgré les excitations des journaux hongrois et des organes torcophiles de Vienne, le gouvernement autrichien en restera là. »

## INFORMATIONS

Une feuille du département de l'Aisne ayant défiguré, dans un but facile à pénétrer, le sens et la portée des votes de l'honorable M. de Tillaucourt, un des 363, celui-ci lui a répondu par une lettre qui rétablit la vérité des faits, et dont nous croyons devoir reproduire la conclusion :

Je vous mets au défi, monsieur le rédacteur, de citer une seule loi votée définitivement, — une seule entendez-vous, — qui ne soit pas irréprochable au point de vue le plus conservateur. Aussi M. le président de la République n'a élevé d'objection contre aucun vote définitif des Chambres, puisqu'il n'a jamais usé du droit de refuser temporairement la sanction à une loi, droit qu'il tient de la Constitution et dont l'usage, dans la pensée du législateur, devait toujours marquer le désaccord avec la Chambre des députés et précéder la mesure si grave de la dissolution.

Je suis fondé à le proclamer bien haut, la République honnête, sage, conservatrice, avait dans l'ancienne Chambre plus de 300 adhérents, ce qui lui assurait une majorité de plus de 40 voix sur les monarchistes réunis aux extrêmes de tous les partis.

La réélection des 363 assurera donc le résultat que vous désirez aujourd'hui, monsieur; puisque suivant vous, les conservateurs ont renoncé à toute espèce de monarchie dans l'impossibilité



où ils sont de constituer autre chose que la République conservatrice.

Recevez, monsieur, mes salutations empreintes.

DE TILLANCOURT,  
Ancien député de l'Aisne.

On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur* :

A la candidature du prince Jérôme-Napoléon dans l'arrondissement d'Ajaccio (Corse) le comité de l'appel au peuple oppose celle de M. le baron Haussmann. On assure que cette décision a été prise d'après les conseils du prince impérial.

Le *Moniteur universel* confirme cette nouvelle dans les termes suivants :

La difficulté électorale qui paraissait devoir se produire dans l'arrondissement de Lesparre (Gironde) est, parait-il, écartée. Les deux candidatures simultanées de M. le baron Haussmann et de M. de Bouville ne sont pas maintenues, M. de Bouville ancien préfet de la Gironde, sera seul candidat conservateur dans l'arrondissement de Lesparre.

En somme, c'est M. Rouher qui l'emporte et qui dicte ses conditions. M. de Bouville était son candidat, et M. Haussmann, malgré toute son importance dans le parti, est forcé d'aller chercher une candidature en Corse.

Le *Soir* annonce que le préfet des Deux-Sèvres a dissous toutes les sociétés de statistique cantonales.

Après la musique, après la gymnastique, il n'est pas étonnant que le tour de la statistique soit arrivé. Nous profitons de l'occasion pour signaler au zèle des préfets de combat, qui les pourraient oublier, les antiques sociétés de chevaliers de l'arc. Il doit en exister encore dans deux ou trois départements.

Temps.

On lit dans la *Gazette du Midi* :

Si M. Rouher était au pouvoir, il n'hésiterait pas à envoyer à Cayenne ses adversaires. Nous ne demandons pas qu'on en fasse autant pour lui; mais ce n'est pas trop vouloir que de réclamer qu'il soit exclu, avec quelques-unes de ses âmes damnées, des conseils du gouvernement. Quand un tel homme lève la tête, on peut tout craindre pour la France.

Le nommé Jacques Montant, raconte la *Gazette des Tribunaux*, comparait devant la police correctionnelle, à Paris, pour cris séditieux et ivresse manifeste. Le 16 juillet à Courbevoie, il criait à tue-tête : « A bas la République ! J'..... les républicains »

Invité par un gendarme à mettre fin au scandale qu'il occasionnait, Montant a continué à manifester ; de sorte que le gendarme l'a arrêté.

A l'audience, il déclare qu'il était tellement ivre, qu'il ne se rappelle rien.

Quant au cri qu'il a proféré, il s'en excuse ainsi : Je suis républicain, mais je ne suis pas radicaux.

Le tribunal l'a condamné à dix jours de prison pour le délit et à 5 francs d'amende pour l'ivresse.

On lit dans la *République française* :

Une dépêche de Nevers annonce que le déclinatoire opposé par le préfet de la Nièvre au procès qui lui était intenté par l'administration de la *Petite République française* à raison de l'interdiction de vente sur la voie publique, a été rejeté par le tribunal qui s'est déclaré compétent par jugement fortement motivé. Sur le fond de l'affaire, le préfet n'ayant pas constitué avoué, le tribunal, faisant droit aux conclusions de l'avoué du journal, a donné défaut contre le préfet, et pour le profit continue l'affaire du 29 août.

En même temps, une dépêche de Carcassonne nous apprend que, de son côté, le tribunal de cette ville vient, lui aussi, de se déclarer compétent dans le procès intenté au préfet de l'Aude par le même journal la *Petite République française*.

Exposition universelle de 1878.

Les approches de l'Exposition universelle de 1878 donnant une grande importance à la question des moyens de transport, l'administration a dû s'en préoccuper d'une façon toute spéciale.

L'extension des lignes d'omnibus et la création de nouveaux tramways, passant presque tous aux abords du Champ-de-Mars, permettent à la grande majorité du public peu fortuné d'accéder facilement au palais de l'Exposition. Il serait question de rétablir les anciens fiacres à six places, qui rendaient naguère de très-grands services.

C'est pourquoi on vient de proposer au conseil municipal d'établir un tarif spécial pour un nouveau type de voitures à six places et de modifier le tarif actuel pour les voitures à quatre places.

Si le conseil adopte ces propositions, le tarif des nouvelles voitures à six places, dont le modèle devrait être soumis préalablement à l'administration, serait de 2 fr. 50 la course et de 3 fr. l'heure, absolument comme pour les nouveaux landaus de la Compagnie générale des Petites-Voitures.

Quant aux voitures à quatre places, avec ou sans galerie, elles auraient, d'après le projet de l'Administration, le tarif uniforme suivant :

2 fr. la course (prises sur la voie publique), et 2 fr. 25 (prises au remisage) ;

Et pour l'heure, 2 fr. 50 (prises sur la voie publique), et 2 fr. 75 (prises au remisage).

\*\*\*

LE JURY DES RÉCOMPENSES.

La composition du jury des récompenses et la façon dont il sera organisé viennent d'être définitivement arrêtées.

Voici les dispositions principales qui ont été prises à cet égard.

Le jury se composera, en tout, de 650 membres. De ces membres, 350 seront Français. En ce qui concerne les jurés réellement pris parmi les industriels, le nombre des Français sera égal à celui des étrangers. Ces jurés se partageront 600 places.

On sait déjà que les jurés ne seront pas nommés par les exposants, mais qu'ils seront investis de leurs fonctions par des commissions ministérielles. Le choix du ministre portera, tout d'abord, sur les personnes qui font présentement partie des comités d'installation.

Dans le cas probable où le nombre des jurés ainsi désignés se trouverait insuffisant, on le compléterait au moyen des personnes qui ont été déjà appelées à faire partie du jury d'admission.

\*\*\*

LA MUSIQUE A L'EXPOSITION.

Le *Journal officiel* publie un rapport de M. Krantz, approuvé par le ministre et relatif à la participation de la musique à l'Exposition universelle de 1878.

Ce rapport se termine par les propositions suivantes :

1° Qu'une somme de 250,000 fr., prise sur le budget de l'Exposition (chapitre 1. art. 3), sera spécialement affectée à l'exposition musicale ;

2° Qu'une commission sera chargée de préparer et proposer les mesures nécessaires pour réaliser cette exposition ;

3° Que la commission précitée sera composée comme suit :

*Présidents.* — MM. le marquis de Chennevières et Ambroise Thomas.

*Membres.* — MM. de Beauplan, Bourgault-Ducoudray, Jules Cohen, Cornu, Deldevez, Léo Delibes, Dabois, Gounod, Gnilmant, Halanzier, Lascoux, Laurent de Rillé, L'Epine, Massenot, Membrée, le comte d'Osmont, Saint-Saëns, Vaucorbeil, Wekerlin.

*Secrétaires avec voix consultative.* — MM. Deschappelles et Armand Gouzien (adjoint.)

Nous croyons savoir que le ministre de la guerre s'occupe, en ce moment, de l'examen d'une question des plus graves, très insuffisamment tranchée par l'ordonnance, sur le service des places, de 1869.

Quels doivent être les rapports d'un commandant de place avec le général commandant une armée qui, en temps de guerre se rapproche de la place ?

Le commandant de place perd-il son autorité, devient-il le subordonné du général ? Est-il obligé de lui obéir en toute chose ? Lui concède-t-il, pour ainsi dire, ses pouvoirs ?

Si nous nous reportons à la guerre de 1870, nous voyons que Metz avait un commandant de place, M. le général Coffinières, et cependant c'est M. le maréchal Bazaine qui commande et qui donne les ordres.

Le décret de 1869, sur le service des places, prévoit bien le cas où une armée se trouve dans un certain rayon, mais il se borne à dire que le général qui commande cette armée aura le droit de révoquer le commandant de place.

Cela veut-il dire que les pouvoirs du commandant de place disparaissent devant ceux du général ?

La question on va le voir, mérite qu'on s'y arrête.

Les intérêts de la place ne sont jamais les mêmes que ceux du général.

A Metz, l'armée prenant le large, la place avait pour six mois de vivres au moins.

Que peut faire dans l'état actuel de la législation, le commandant de place ?

Rien.

Il faut prévoir ce cas.

Voici, par exemple, un petit fortin qui tient un chemin de fer ; la garnison est forte de 150 à 200 hommes. Elle est approvisionnée pour un an, c'est-à-dire qu'elle possède 360 fois 200 rations, soit 72,000.

Pendant un an, l'ennemi ne pourra se servir du chemin de fer que commande ce fort.

Un général est battu avec un corps d'armée à peu de distance, il se réfugie sous le canon du fort.

Le gouverneur le presse de s'en aller, le général résiste, il montre les environs entourés d'ennemis ; il reste.

Qu'arrive-t-il ?

C'est que les 72,000 rations, qui devaient durer une année avec la garnison de 200 hommes, sont épuisées en cinq ou six jours par ce corps d'armée.

Au lieu du petit fort, supposons maintenant la place de Toul.

Elle barre le chemin de fer qui conduit à Paris.

Sans la possession de cette ligne, l'ennemi ne pourrait jamais faire le siège de la capitale, car il ne pourrait amener devant elle ni son matériel de siège ni ses approvisionnements.

Avant 1870, Toul était insuffisamment fortifié, mais aujourd'hui les hauteurs voisines sont solidement occupées. La place peut et doit tenir aussi longtemps qu'elle aura des vivres, et cette résistance rend le siège de Paris à peu près impossible.

Laissera-t-on le gouverneur de cette place à la merci d'un général battu en rase campagne qui viendra se réfugier sous le canon de la place ?

Ne prévoit-on pas qu'il y a là un cas qui, fatalement, doit amener la capitulation ?

On dira : Mais dans ce cas, la responsabilité n'est plus au gouverneur, elle est au général.

Le maréchal Bazaine a eu à rendre compte, non-seulement de la reddition de son armée, mais encore de la reddition de Metz.

Il ne s'agit pas ici de responsabilité.

Belle consolation que l'un soit responsable au lieu de l'autre !

Il s'agit de prévoir une situation qui sera moins rare qu'on ne croit avec les camps retranchés.

Il s'agit de pourvoir à tout, afin que l'on n'ait plus à déplorer en temps de guerre l'imprévoyance du temps de paix.

CHRONIQUE LOCALE

A cause de la fête de l'Assomption, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas Jeudi.

Le mois dernier, nous avons annoncé que M. Perboyre, maire de Catus, remplaçait M. Léon Vialard révoqué. M. Perboyre tient à ce que nous disions que M. Léon Vialard n'a pas été révoqué et était démissionnaire. Nous donnons acte à M. Perboyre de sa réclamation; mais nous ne voyons pas en quoi notre appréciation de la retraite de M. Léon Vialard pouvait l'intéresser. L'organe cadurcien des turpitudes impériales nous menace de l'envoi d'un

huissier pour insérer une lettre que M. Perboyre nous a fait parvenir à ce sujet. Nous ne croyons pas que M. Perboyre ait autorisé cette feuille à tenir un pareil langage tout à fait digne de la faction bonapartiste. N'ayant ni critiqué, ni loué le nouveau maire, nous avons d'autant moins à reproduire sa lettre qu'elle contient une attaque directe contre l'honorable M. Léon Vialard. Le *Journal du Lot* tient à demeurer étranger à ce genre de polémique : quand il parle des personnes, c'est que les noms se trouvent absolument liés à des votes ou à des actes que nous avons à qualifier. Ajoutons que M. Perboyre termine sa lettre en disant qu'il n'est pas l'instrument de la réaction. Nous l'en félicitons, et nous sommes sûrs en ce cas de l'attitude patriotique qu'il prendra vis-à-vis de tout candidat qui rêverait l'impossible retour de la réaction impérialiste, la plus abominable de toutes.

Mgr l'Archevêque d'Albi a offert cette semaine une gracieuse hospitalité à Sa Grand. Mgr l'Evêque de Cahors. On sait quels liens de tendre amitié unissent ces deux vénérés prélats. C'est avec bonheur que nous voyons se resserrer entre l'église d'Albi et l'église de Cahors des nœuds qui ont été une gloire dans le passé et qui sont à l'heure présente une si douce réalité. Le chapitre métropolitain, MM. les curés d'Albi et MM. les archiprêtres de Castres, de Gaillac et de Lavaur ont profité de la présence de Mgr Grimardias pour présenter leurs respectueux hommages à leurs Grands.

APPEL DES RÉSERVISTES.

Les hommes de la réserve de l'armée active, appartenant à la classe de 1870 et domiciliés dans la 17<sup>e</sup> région, qui comprend les départements du Lot, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Gers, seront convoqués pour le 20 août courant.

Cette convocation s'applique aussi aux hommes de la même réserve qui passeront dans l'armée territoriale du 1<sup>er</sup> juillet 1879 au 30 juin 1880.

Les réservistes convoqués doivent se rendre directement, soit au bureau de recrutement, soit au dépôt de leur corps, comme cela est indiqué sur leur ordre d'appel. Il y arriveront à la date portée sur ce même ordre, en tous cas le 20 août, avant midi.

Dans les gares de chaque ville de garnison, un détachement de chaque corps recevra, à l'arrivée des trains, les réservistes affectés à ce corps, et les conduira à leur caserne.

Les réservistes qui ne se rendront pas à la convocation, sans motif légitime, seront poursuivis comme insoumis.

L'ouverture de la chasse est fixée au 26 août pour le département du Lot.

Les officiers de réserve de la classe 1867 sont passés de droit depuis le 30 juin dernier dans l'armée territoriale. Il n'est fait d'exception à cette règle que pour ceux qui ont expressément demandé à conserver leur grade dans la réserve. Quand aux autres le ministère de la guerre s'occupe de désigner les corps et les régiments de l'armée territoriale dans lesquels ils devront servir; ce serait donc le moment d'agir pour tous ceux qui ont de ce côté quelques préférences.

La *Sarthe*, organe officieux de la préfecture du Mans, publie la note suivante :

Les conseils généraux dans lesquels la majorité est conservatrice termineront leur session dans la journée même de leur réunion ou dans la journée du lendemain.

Toute les affaires seront renvoyées à la session extraordinaire du mois de novembre.

Il est probable qu'il en sera ainsi dans notre département.

C'est le mot d'ordre qui a été vraisemblablement donné à tous les conseils généraux où la majorité appartient aux partisans du 16 mai.

La distribution des prix de l'Ecole communale de Cahors, si bien dirigée par les Frères de la doctrine chrétienne, a eu lieu hier, avec la



pompe et l'affluence ordinaires. Le temps nous manque pour rendre compte aujourd'hui de cette brillante fête de famille.

COUR D'ASSISES DU LOT.

Présidence de M. AUDIER, conseiller à la Cour d'appel.

Audience du 13 août.

Affaire Lavergne. — Vol qualifié.

Le 9 mai 1877, vers 8 heures du soir, Lagarrigue, Jean-Pierre, revenant de la foire de St-Céré, traversait un bois, et se trouvait à 200 mètres environ de son habitation, lorsqu'un malfaiteur, qu'il reconnut pour être Lavergne, Jean-Pierre, dit Urbain, meunier du moulin de Labonde, se dressa tout à coup devant lui et lui dit : « donne-moi 10 fr. Lagarrigue, ou tu es f... » sans attendre de réponse, armé d'une pierre, le frappa ce dernier sur la tête, la face contre terre en appuyant son pied sur sa main gauche, et redoubla ses coups. En même temps, de l'autre main, il lui déroba dans la poche de son pantalon, un porte-monnaie contenant 71 fr. Lagarrigue parvint à saisir son agresseur à la jambe et cria « au secours ! au voleur ! le meunier de Labonde m'assassine ! venez, je le tiens ! » mais Lavergne se dégagea et prit la fuite.

On aida Lagarrigue à regagner sa maison ; il était tout ensanglanté et portait de nombreuses blessures et contusions sur la tête et le dos de la main gauche. Il raconta comment il avait été attaqué par Lavergne, qu'il avait parfaitement reconnu.

Ce dernier a nié cependant sa culpabilité, mais d'autres circonstances ont corroboré la déclaration du plaignant.

Reconnu coupable par le jury, Lavergne a été condamné à 7 ans de réclusion.

Ministère public : M. Cénac, substitut.  
Défenseur : M<sup>e</sup> Lagarrigue.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE dans le département du Lot.

Le congrès archéologique sous la présidence de M. Léon Palustre a tenu sa première séance à Figeac, le 5 août dernier. Après la visite des monuments remarquables de cette ville, les membres du congrès, accompagnés de plusieurs membres de la Section Figeacoise de la Société des Etudes du Lot ; ont visité l'antique Capdenac. Plusieurs discussions intéressantes ont eu lieu dans ces deux localités ; nous ne pourrions en rendre compte que lorsque le rapport en sera fait au Congrès.

De Figeac nos antiquaires se sont rendus à Assier, à Rocamadour, à Saint-Céré, à Martel, à Puy-d'Issou et dans les autres localités du haut Quercy qui présentent quelque intérêt à l'archéologue.

Hier soir, 13 août, ces Messieurs sont arrivés à Cahors, venant de Gourdon, du Vigan et de Salviac.

Ce matin ils sont partis pour Mursceint ; de-

main, 15, ils seront de retour et ils consacreront la journée, à visiter quelques monuments de notre antique cité. Ce même jour, notre Société des Etudes du Lot, imitant l'exemple donné par la Section Figeacoise, offrira à huit heures du soir, un punch à nos infatigables archéologues. La journée du 16 août est désignée pour la visite de Duravel et de Luzach où la question d'Uxellodunum sera discutée à fond à ce que l'on assure. Enfin vendredi ou samedi, après une visite des monuments de Cahors qu'on n'aurait pu examiner le 15, le congrès entendra le rapport général de ses travaux dans la salle principale du grand séminaire de Cahors, et procédera à la clôture de ses séances.

LE CONGRÈS PHYLLOXÉRIQUE.

La Gazette de Lauzanne rend compte de la première séance (8 août) du Congrès phylloxérique. Le Congrès s'est occupé de la diffusion du fléau, soit sur la voie du commerce, soit par les voies naturelles. Il a reconnu que, dans l'ordre de danger par voie de transport, les formes de l'insecte doivent être classées comme suit : 1<sup>o</sup> forme radicolle ; 2<sup>o</sup> œufs d'hiver ; 3<sup>o</sup> forme gallicole ; 4<sup>o</sup> œufs de l'animal ailé.

Il peut arriver accidentellement que des objets (voitures, paniers, etc.) ayant servi au transport de produits dangereux conservent et répandent des germes à redouter.

Il ne paraît pas au Congrès que le phylloxera ailé puisse de lui-même franchir de grands espaces par l'atmosphère calme en apparence. En revanche, il est reconnu que les vents sont susceptibles de transporter au hasard, à de grandes distances, des colons ailés et même le phylloxera aptère, et que c'est la plupart du temps cette direction que l'insecte ailé suit dans sa diffusion. De grands espaces dépourvus de vignes, tant sauvages que cultivées, peuvent opposer une barrière infranchissable au parasite, et l'on en peut dire autant d'une chaîne continue de montagnes alpêtres, pourvu que son élévation soit supérieure à celle de la vigne et qu'elle ne soit pas traversée par des vallées inférieures à cette culture.

Dans l'après-midi du 8 août, le Congrès reprend la discussion en s'occupant du phylloxera radicolle. Il est d'avis que c'est par les racines superficielles que se fait la diffusion de l'insecte. Le radicolle peut avancer de 10 à 15 mètres par an. La nature du sol exerce une grande influence sur la dispersion de l'insecte sous terre par les racines ; les terrains sablonneux tout en étant favorables à la vigne, paraissent entraver le développement du phylloxera, tandis que les terrains calcaires et argilo-calcaires facilitent la diffusion. Quant au mode de culture, il exerce aussi une certaine influence sur la diffusion souterraine du parasite et, à ce point de vue, la plantation à large espacement et à grand développement est plus favorable que la plantation serrée.

Enfin, les conditions atmosphériques d'une localité peuvent ralentir la marche du fléau ;

une latitude plus ou moins septentrionale peut, par exemple, sans enlever à l'insecte la faculté de se propager d'une manière dangereuse, réduire la durée de sa saison d'activité et retarder ainsi plus ou moins le développement de la maladie.

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN COMMERCIAL

On nous écrit de Bordeaux :

Céréales. — Depuis quelques jours les cours sont plus calmes ; sur plusieurs places, les prix ont rétrogradé de 50 c. à 1 fr., avec des affaires assez difficiles à engager.

Nos grands ports maritimes ont des prix plus doux, mais sans baisse sérieuse, par suite de la faiblesse de leur stock.

A l'étranger, les avis qui nous sont parvenus annoncent peu de variation sur les cours qui se sont pratiqués la semaine dernière. Sur les places les plus importantes de l'Angleterre, les arrivages ont été assez suivis, avec une assez bon courant d'affaires.

Blés. — Sur notre place, malgré la faible quantité de marchandise offerte à la vente, les affaires sont beaucoup plus calmes ; les meuniers exigent des concessions pour acheter du disponible.

Les blés nouveaux présentés à la vente, à livrer à court délai, se vendent plus difficilement malgré les concessions que se décide à faire la culture.

Nous avons eu cette semaine plusieurs arrivages de blés de Vendée, dont la plupart sont destinés à la meunerie de notre ville.

Cours cotés comme suit : 27 à 28 fr. les premières qualités. Blé nouveau, 26 à 27 fr. le tout les 80 kilos.

Farines. — Les fabricants ont un peu baissé leurs prix ; quelques-uns ont fait une concession pour tous de 50 c. à 1 fr. par balle. Notre stork n'est pas très important ; depuis la semaine dernière, il a diminué de quelques milliers de balles.

Cours cotés comme suit : 24 fr. les Nérac ; 23 50 à 24 fr. les qualités du Lot et d'Agen, les 50 kil.

Farine étuvée, première remarque de Nérac, 52 fr. le baril ; avec étain pour supporter le long-cours, 50 c. de plus par baril.

Montauban, 11 août.

Blé, 25 fr. 15 l'hect., 1<sup>re</sup> qualité.  
id. 23 fr. 75 l'hect., 2<sup>e</sup> qualité.  
id. 22 fr. 35 l'hect., 3<sup>e</sup> qualité.

Marmande, 11 août.

La culture a présenté, au marché, fort peu de marchandise à la vente, et demandait généralement 26 fr. des blés nouveaux, et 27 fr. des blés de l'année dernière ; le tout les 80 kilos. Le commerce et la meunerie n'offraient

que 25 à 25-50 des premiers et 26 50 des seconds, suivant qualité.

DERNIÈRES NOUVELLES

L'Agence Havas communique aux journaux la note suivante, en réponse au Figaro et aux journaux qui approuvent sa politique provocatrice, en faveur d'un coup de force :

Les bruits de dissentiments dans le ministère, et, pour préciser, de divergences entre le président du conseil et le ministre de l'intérieur, ont été trop nettement démentis pour qu'il soit bien nécessaire de les rectifier une fois de plus. Cependant, certains journaux persistant, contre toute vérité, à présenter comme divisés les membres mêmes du cabinet entre qui n'a cessé de régner le plus complet accord, nous sommes en mesure de déclarer que sur aucune question il ne s'est élevé entre eux la moindre divergence.

M. de Fourtou est parti pour le département de la Dordogne, où il va rejoindre sa famille et se reposer quelques jours.

Pendant son absence, l'intérim du ministère de l'intérieur est confié à M. le duc de Broglie, président du conseil.

Cet intérim est sans doute une autre réponse aux articles du Figaro.

La France reçoit de son correspondant particulier la dépêche suivante :

Orsova, 13 août 1877.

Nouveau mouvement de recul de la part des Russes. Le quartier général du grand-duc Nicolas ira demain s'établir à Studen, entre Sistova et Tirnova, en arrière de Bulgareni et de la ligne de l'Osma, où il était installé depuis quelques jours.

Le bruit court, mais je ne puis le confirmer, qu'un nouvel échec a été subi à Lowatz, l'aile droite d'Osman-Pacha ayant dessiné un violent mouvement d'offensive.

Depuis deux jours des pluies diluviennes noient toute la Bulgarie et rendent les opérations militaires très difficiles.

CAMILLE FARCY.

Bourse de Paris.

Cours du 14 Août.

Rente 3 p. %..... 70.80  
— 4 1/2 p. %..... 102.60  
— 5 p. %..... 106.35

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 13 août	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.070 »	3.077 50
Crédit foncier.....	710 »	710 »
Orléans-Actions.....	1.070 »	1.075 »
Orléans-Obligations.....	329 50	331 »
Suez.....	618 25	618 25
Italien 5 %.....	69 65	69 95

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

14 août 1877. (37)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

VIII

LA CITÉ DORÉ

— Tu es un assassin.  
— Prends garde !  
— A quoi donc ?  
— Ne me pousse à bout.  
— Qu'ai-je à craindre ?  
Pascal passa la main sur son front, et laboura son crâne de ses ongles crispés.  
— Tu veux tenter l'enfer, s'écria-t-il d'une voix rauque et les yeux injectés de sang, mais tu ne sais donc pas que nous sommes seuls ici, que je suis armé, que je puis te tuer si je veux.  
André ouvrit les bras et présenta sa poitrine nue à son frère.  
— Frappe ! dit-il avec un geste de défi.

Pascal avait tiré un énorme couteau de sa veste.  
— Frappe !... ajouta André avec une insistance fiévreuse, car si tu ne me tues pas aujourd'hui, demain je te livre à la justice.

Pascal poussa un cri de hyène furieuse.  
— Toujours ! toujours !... balbutia-t-il presque affolé ; mais, pour toi-même, n'ajoute pas un mot de plus...  
— Tu hésites ?  
— Dis-moi que tu consens à partir...  
— Je reste, au contraire.  
— Dis-moi que tu te tairas, au moins.  
— Je te répète que je parlerai...  
Pascal fit un geste violent.

— Eh bien !... meurs donc... s'écria-t-il ivre de colère et de terreur, et ne t'en prends qu'à toi-même de la violence dont tu es victime.  
Et en prononçant ces mots, il se jeta sur son frère et lui plongea son couteau dans la poitrine...  
André tomba inanimé et sanglant à ses pieds.

Un moment de silence succéda à la chute du cadavre. Pascal demeura quelques secondes comme étourdi lui-même par le meurtre qu'il venait de commettre ; mais secouant presque aussitôt le front, et rejetant loin de lui l'arme encore sanglante, il se précipita vers la porte.

Mais au moment de franchir le seuil, il

se sentit violemment heurté par un homme qui venait à sa rencontre.

Le malheureux proféra un cri effaré, abaissa sur ses yeux la visière de sa casquette de loutre, et se sauva à toutes jambes poursuivi par le rire moqueur de celui qu'il venait de heurter.

Ce mystérieux visiteur n'était autre que Lopès.

IX

LA MAISON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Le lendemain, vers une heure de l'après-midi, le coupé d'Octave Gaudin fendait le macadam du boulevard, dans la direction du faubourg St-Honoré.

Octave Gaudin était mis avec une recherche qui sentait la gravure de modes... Il portait un col d'une blancheur immaculée, qui tombait raide et sans pli sur une cravate bleue à filigranes d'argent ; un gilet, qui sortait de chez Renard, dessinait admirablement son torse et en faisait valoir toute l'élégante souplesse ; un pantalon collait sur ses jambes assez bien tournées, et un par-dessus d'étoffe anglaise, jeté négligemment sur ses épaules, laissait voir à demi un habit d'une coupe irréprochable, qu'Humann avait signé de ses ciseaux fameux.

Notre jeune coulisier s'était remué depuis la veille, et le soir même, chose mémorable, il avait manqué d'un quart

d'heure l'ouverture de la petite bourse.

La petite bourse avait failli fléchir.

Octave avait peu dormi depuis la nuit de l'Opéra ; le mystérieux domino ne lui sortait plus de l'esprit ; il était retourné aux Champs-Élysées, et à l'aide de ses souvenirs un peu confus, il est parvenu à retrouver la maison où demeurait son inconnue.

C'était désormais une affaire d'honneur.

Le mystère l'avait puissamment attiré ; jamais encore une bonne fortune ne s'était présentée à lui dans de telles conditions et il avait à cœur de la mener bien, ne fût-ce que pour éviter les railleries de Lopès et de quelques confrères de la Bourse, auxquels il avait fait confidence de son aventure.

La veille donc, Octave avait passé une partie de la journée en observation autour de la maison des Champs-Élysées.

Le suisse, auquel il s'était d'abord adressé et qu'il avait voulu corrompre comme un simple concierge, à l'aide de quelques louis, le suisse n'avait répondu à ses questions que par des monosyllabes insignifiants qui n'apprirent que peu de chose au coulisier.

Ce dernier cependant ne se tint pas pour battu.

Il était à la hausse depuis quelque temps, et gagnait des sommes considérables ; d'ailleurs, en homme qui a l'expé-

rience du cœur humain, il comprenait qu'un suisse est fait du même limon qu'un portier, et il savait qu'en ce monde de corruption et de vénalité, le secret consiste simplement à mettre le prix convenable aux choses que l'on veut obtenir.

Octave fit briller aux yeux du suisse un petit chiffon de papier, qui s'appelle un billet de mille dans la langue de la coulisse, et le suisse ouvrit les yeux et sa langue se délia.

Octave eut un sourire machiavélique.

— Eh bien ? dit-il au cerbère.

— Chut ! fit le dernier en acceptant le billet.

— Parleras-tu ?

— Revenez ce soir... je serai seul... nous causerons.

Octave revint le soir.

Comme il s'approchait de la maison, il vit la porte s'ouvrir, et presque aussitôt un jeune ouvrier revêtu d'une blouse, le front couvert d'une casquette, gagna l'avenue des Champs-Élysées d'où il prit un fiacre.

Le fiacre partit, et Octave resta profondément intrigué.

Quel était ce nouveau mystère ? Il s'y perdait... Le jeune ouvrier était fort bien de sa personne, et tout dans son extérieur trahissait une distinction qu'il cherchait vainement à cacher.

(A suivre).



LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le *Journal du Dimanche* tient le premier rang parmi les publications illustrées ! Les plus grands écrivains contemporains ont apperté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.  
id. par la poste..... 4 fr.

BUTEAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.



PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil par le Réparateur TAICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris (Eviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard.) — Se trouve dans les Pharmacies.

BAYLES, J<sup>NE</sup>

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRE ET COUVERTS  
DE LA MAISON CHRISTOFLE  
ET RÉARGENTURE.  
BIJOUTERIE RELIGIEUSE  
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES  
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,  
TONDEUSES, TOURNE-BROCHES  
ET RÉPARATIONS.  
ASSORTIMENT  
DE REVOLVERS DES FABRIQUES  
DE LIÈGE.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alviagnac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alviagnac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alviagnac actionnaire de la Fontaine minérale offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui courraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

A Vendre ou à Louer

UNE

MAISON DE CAMPAGNE

AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guilhou, à côté de la Gare ; à M. Delpérier, M<sup>d</sup> de meubles ; à MM<sup>es</sup> Lugan et Delport, notaires.

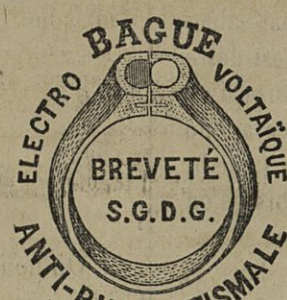
GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant un usage constant de la

Plus de névralgies



Plus de maux de tête

C'est la

PILE ELECTRIQUE PRATIQUE mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijou-ier-opticien, boulevard Nord.

TOPIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

PIANOS PAPE

1<sup>re</sup> Médaille d'Or et Croix de la Légion d'Honneur aux Expositions, prix.

Nouvelle organisation, vente à prix réduits avec facilité de paiement.

Pianos neufs spécialement fabriqués pour la province avec cylindre et consoles, garantis depuis 700 fr. au comptant.

Pianos d'occasion forme très-moderne et garantis, vendus à bas prix.

Location pour la province à partir de trois mois.

Paris — 4, Rue Drouot, 4 — Paris

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES. ÉPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M<sup>me</sup> veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

CAFÉ DE BORDEAUX

Le Sieur Ferdinand COLONGE, entré depuis le 1<sup>er</sup> Juillet en possession du CAFÉ DE BORDEAUX, créé, sur des bases si heureuses, par son frère, LÉON COLONGE, a l'honneur d'informer le Public que cet Etablissement ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable, des consommations et du service. On y trouvera les Liqueurs des premières marques, des Boissons glacées et tout ce qui peut flatter en toute saison le goût des amateurs.

A l'instar des Tavernes parisiennes, on y servira des Viandes froides, telles que Jambons Sandwich, Terrines, etc.

Le Sieur COLONGE ose espérer que le public répondra à son désir de le satisfaire.

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fouloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à M. Laffargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot).

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 — .....	10 —
300 — .....	15 —
400 — .....	20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal *ILLUSTRATION* dont le prix est de 18 fr.

TABLEAU DES DISTANCES

l'ouvrage est imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

Eaux Minérales Lithinées de

ROYAT

SOURCE CÉSAR

Source St-Mart—Source St-Victor  
Eaux toniques et reconstituantes : digestions difficiles, goutte, rhumatisme, anémie, chlorose, etc.

Dépôt à Cahors, chez M. St-Sevez, pharmacien.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Puy-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

On demande un Principal clerc pour une forte Etude de Notaire. Bons appointements selon capacité. S'adresser au bureau du journal.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M<sup>ME</sup> LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

Attention

On désire trouver dans chaque canton une personne ayant quelques loisirs pour des articles très-utiles dont la vente est si facile que toute personne intelligente, homme ou dame, pourra sans nuire, en rien à ses occupations habituelles réaliser d'importants bénéfices. S'adresser au D<sup>r</sup> de la fabrique de l'Alliance, à Chaix-de-Fonds (Suisse) Aff. avec un timbre de 0 f. 30 cent.

FER BRAVAIS

(FER DIALYSE BRAVAIS)

Fer liquide en gouttes concentrées

LE SEUL

EXEMPT DE TOUT ACIDE

Sans odeur et sans saveur

Avec lui, disent tous les sommités médicales de France et d'Europe, plus de constipation ni de diarrhées, ni de fatigues de l'estomac, de plus, il ne noircit jamais les dents.

Seul adopté dans tous les Hôpitaux

5 Médailles aux Expositions. Guérit radicalement ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPIQUEMANT, PERTES BLANCHES, FAIBLESSE des ENFANTS, etc.

C'est le plus économique des ferrugineux. Puisqu'un flacon dure plus d'un mois.

R. BRAVAIS & C<sup>ie</sup>, 13, rue Lafayette, Paris

ET DANS LA MAJORITÉ DES PHARMACIES.

(Se méfier des imitations et exiger la marque de fabrique ci-dessus et la signature, l'envoi de la brochure franco.)

JOURNAL DES RENTIERS

le meilleur des journaux financiers, 84, rue Provence, Paris, 6<sup>e</sup> année, paraît chaque dimanche ; liste des tirages et des titres opposés ; renseignements sur toutes valeurs ; prix des coupons ; leur paiement immédiat à 25 c. par 100 f. ; achat et vente de valeurs ; conseils pour placements financiers ; ordres de bourse aux conditions des Agents de change ; avances sur titres. Administrateur : M. de BUONARATI, officier supérieur en retraite, officier de la Légion d'honneur.

1 FRANC

50

TIMBRES

POSTE

pour

SIX MOIS

D'ESSAI

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS

BAINS DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre dans le Parc.—Cabinet de lecture.—Salon réservé aux Dames.—Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Retour : Administration de la C<sup>ie</sup> concessionnaire

PARIS, 22, boulevard Montmartre